

Dix oeuvres pour la classe - Lexique musical – Les formes de la musique

Cantate : forme vocale apparue au XVII^{ème} siècle ; scène lyrique destinée au concert ou à l'office, à personnage unique, quelques instruments accompagnent la voix, mais progressivement prend de l'ampleur, l'orchestre se développe et le nombre de personnages augmente.

Concerto : « concerto grosso » forme instrumentale où les instruments « concertent », se concurrencent entre eux (groupe des solistes / masse orchestrale) (exemple : Les concertos brandebourgeois de J.-S. Bach) - « Concerto pour soliste » forme instrumentale apparue au XVIII^{ème} siècle où le groupe de soliste est remplacé par un seul instrument.

Etude : entendu dans le sens de travail, de recherche (exemple : les études de Chopin).

Impromptu : petite pièce instrumentale, semi improvisée, dont la structure est souvent ABA (exemples : musique de piano chez Schubert, Chopin).

Messe : forme vocale la plus importante de la musique sacrée, comprenant cinq parties correspondant aux cinq prières de l'ordinaire catholique, dont l'origine remonte au haut moyen-âge.

Motet : pièce vocale liturgique destinée à illustrer le propre d'un office.

Opéra : forme principale du théâtre lyrique, grande tragédie ou drame mis en musique. Tous les rôles sont chantés, apparaît en Italie dans les dernières années du XVI^{ème} siècle, et prend de l'ampleur au XVII^{ème} siècle. Sous l'impulsion de Monteverdi, il évolue vers un style plus mélodique et expressif, avec un récitatif, des duos, des ensembles.

Opérette : apparaît au milieu du XIX^{ème} siècle, de l'opéra comique, avec légèreté du sujet et du style.

Oratorio : sorte de grande cantate à personnages multiples, dont l'apogée est atteinte à la fin du XVII^{ème} siècle.

Ouverture : conçue pour orchestre, débute la plupart des ouvrages lyriques, oratorios.

Poème symphonique : XIX^{ème} siècle, tableau ou drame qui s'expriment par la seule vertu des instruments, conçu pour un grand orchestre.

Prélude : forme instrumentale, aux dimensions variables, qui introduit une ou plusieurs autres pièces. Des compositeurs ont écrits des préludes qui se suffisent à eux-mêmes (exemples : Chopin, Debussy).

Requiem : diffère de la messe ordinaire par son caractère funèbre et par l'ordre et le nombre de pièces dont il se compose.

Sonate : oeuvre instrumentale en plusieurs mouvements, très développée, destinée à petit nombre d'exécutants (un ou deux), apparue au début du XVII^{ème} siècle.

Symphonie : composition de proportions généralement assez vaste, en plusieurs mouvements, faisant appel aux ressources de l'orchestre symphonique, apparue au milieu du XVIII^{ème} siècle (exemples : Haydn, Mozart)

Sources : Hodeir (A.), *Les formes de la musique*, Que sais-je, PUF1951